L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 1er FEVRIER 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 1er FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, au No 80 de la rue de Chartres—le contenu du magasin.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue des Magasins—verrerie.

SPECTACLES.

Mardi, 1er février 1876.

OPERA—Frou-Frou.
VARIETES—Col. Mulberry Sellers.
ACADEMIE—The Doyle Brothers.
ST-CHARLES—The Alchhimist's Daughter.

La session.

Un mois s'est écoulé depuis l'ouverture de la session législative qui expire le jeudi 2 mars à minuit, et les deux seuls bills qui aient été jusqu'ici adoptés finalement sont le bill des circonscriptions électorales et le bill qui change le nom de Brashear City en celui de Morgan City. Franchement, ce n'est pas assez. Quatre semaines seulement nous séparent de l'expiration du terme légal de la session et ce serait, de la part de nos législateurs, montrer peu de souci des intérêts de l'Etat que de ne pas mettre à profit ces quatre semaines pour voter, au moins, quelques bills de réformes.

Ce ne sont pas les bills qui manquent, il y en a trop et on a peine à s'y reconnaître au milieu de cette multiplicité qui crée une confusion déplorable. Nous insistons donc sur la recommandation déjà faite par nous pour la formation d'un comité de la réforme qui serait chargé de choisir dans la masse des bills présentés ceux que les conservateurs devront s'efforcer de faire passer pendant la présente session.

Nous engageons aussi les conservateurs à ne pas voter aveuglément les bills qui sont rapportés par leurs comités, sans en avoir pris attentivement connaissance. Nous savons que plusieurs démocrates ont voté de confiance le bill des impressions de ville, le bill des impressions d'Etat et les bills sur les annonces judiciaires de ville et de paroisses, sans savoir au juste ce que contenaient ces bills. Cela est regrettable, car ces bills ont une certaine importance, et le même fait pourrait se produire pour des mesures d'un caractère encore plus sérieux. La lecture des bills se fait très souvent au milieu du bruit, et une grande partie de ce qui est ainsi lu ne parvient pas à l'oreille des membres. Il y a eu tant de bills votés par surprise dans les législatures précédentes que les démocrates ne sauraient trop prendre de précautions pour empêcher qu'il en soit ainsi à cette session.

Nous persistons à regarder comme très malheureux que, dès les premiers jours de la session, un comité de conférence n'ait pas été nommé pour régler dans un bref délai toutes les questions de réformes politiques en même temps que la question des circonscriptions électorales, car en votant séparément le bill sur le "apportionment" on a laissé ouvert le différend sur la législation électorale et cela a suffi jusqu'à présent pour entraver toute la législation. Il importe d'en finir au plus tôt avec cette grosse affaire. Les sénateurs radicaux doivent être mis en demeure de se prononcer sur le bill d'élection de la Chambre, afin que la Législature débarrassée de cette barrière, puisse se mettre sérieusement à la besogne et voter les lois de réforme.

Si les radicaux refusent, alors ce sera la guerre et les démocrates, n'étant plus tenus à garder aucun ménagement, ne devront pas hésiter à se servir des armes qu'ils ont entre les mains contre plusieurs des meneurs radicaux.

Mais si nos amis de la Chambre et du Sénat ne prennent pas une attitude énergique, il est à craindre que les choses ne traînent en longueur et que les quatre dernières semaines de la session ne se passent sans qu'on arrive à aucun résultat pratique ni sur les réformes politiques ni sur les réformes financières. Nous ne saurions envisager sans inquiétude une pareille éventualité. La population est à bout de patience et elle ne supportera pas avec un calme stoïque, la prolongation d'un régime de fraude et d'oppression, prolongation qui détruirait tout espoir d'amélioration pour l'année présente et pour une nouvelle période de quatre années après l'élection de novembre 1876.

Nouvelles de Washington.

Le ring du whiskey, West et Pinchback.

De nombreuses dépêches s'échangent depuis deux jours entre la Nouvelle-Orléans et Washington. Les unes ont trait aux poursuites dirigées ici contre le ring du whiskey, les autres se rapportent aux accusations portées contre M. West relativement à son élection de sénateur.

On remarque que jusqu'à présent, les poursuites contre les distillateurs n'ont pas comme corollaires des poursuites contre la coterie de fonctionnaires qui a eu part aux bénéfices illicites du "crooked whiskey."

M. West paraît inquiet de la tournure que prend son affaire et il s'occupe de préparer sa défense. Entr'autres dépêches qu'il a envoyées à la Nouvelle-Orléans, il y en a une dans laquelle il a demandé à l'honorable L. A. Wiltz de lui transmettre les paroles exactes que celui-ci a prononcées samedi, dans la Chambre, au sujet de l'article de la *Tribune* reproduit par la dépêche spéciale au *Democrat*. M. Wiltz a répondu avoir dit que jusqu'alors il n'avait reçu ni information ni communication sur le sujet en question.

Le *Washington Republican*, organe de Grant, a publié hier ce qui suit:

Le but du parti démocrate est d'emporter le Sud à tout risque et ce parti reconnaît West comme l'un de ses plus dangereux ennemis, et s'il était privé de sa position et de sa force, la victoire de la démocratie dans son Etat ne serait aucunement douteuse.

Les sénateurs républicains des Etats-Unis ne manquent ni de courage ni de patriotisme et il est peu probable qu'ils envisagent avec satisfaction une réduction de leur majorité. Quoiqu'il en soit, la perte de deux sénateurs de la Louisiane, d'un du Mississippi, d'un de l'Arkansas et d'un du Texas, réduirait leur nombre de cinq, ce qui plairait beaucoup à Jay Gould mais ne serait guère profitable au parti républicain.

Comme on le voit, l'organe radical s'inquiète peu de savoir si les accusations contre West sont vraies ou fausses. Il compte sur le courage (il en faut) et le patriotisme (que diable le patriotisme a-t-il à faire là) des sénateurs républicains pour soutenir West à tort ou à raison.

Par la même raison, ces sénateurs devraient avoir le courage et le patriotisme (!) d'admettre Pinchback pour donner une voix de plus au parti dans le Sénat. Il paraît que Morton remue ciel et terre dans ce but et que la pression sur les sénateurs républicains récalcitrants est très forte. Ce que voyant, les démocrates, au dire de dépêches spéciales, menacent de considérer l'admission de Pinchback au Sénat comme une violation du compromis Wheeler. Cela veut-il dire que la Chambre des Représentants répondrait à l'admission de Pinchback par la reconnaissance de Mc Enery comme gouverneur? C'est ce que les dépêches n'expliquent pas encore.

Autre nouvelle importante de Washington. Bristow, le secrétaire du Trésor, si ardent à poursuivre les distillateurs et les instigateurs des fraudes commises par eux, renonce à la candidature présidentielle et s'efface devant Morton. Si le sénateur de l'Indiana fait admettre Pinchback, il gagnera la faveur des délégués de couleur à la convention républicaine. Mais quand Morton aura réussi à écarter de la lice, Blaine, Bristow et les autres candidats de moindre importance, Grant trouvera peut-être quelqu'un pour démolir Morton. Attendons la fin.

ECOLE DE NOTRE DAME DE BON SECOURS.—Nous avons reçu une invitation pour assister à l'examen des élèves de cette école qui aura lieu le 2 février, et à une exhibition le soir, laquelle sera suivie de la distribution des diplômes.

UN AMENDEMENT UTILE A LA CONSTITUTION.—L'abus qui a été fait par les gouverneurs radicaux, Warmoth et Kellogg, du pouvoir exorbitant que donne l'article 66 de la Constitution de la Louisiane au gouverneur relativement aux bills passés dans les derniers jours de la session, a fait sentir la nécessité d'amender cet article. C'est l'objet que se propose le bill de la Chambre No. 159 présenté par Mr. Elliot, d'Orléans.

L'article 66 porte que tout bill non renvoyé par le gouverneur dans les cinq jours qui suivront la présentation qui lui en sera faite, deviendra loi, à moins que le gouverneur ne soit empêché de le renvoyer par l'ajournement de l'assemblée, auquel cas le bill devra être renvoyé à l'assemblée le jour de l'ouverture de la session suivante ou bien il deviendra loi.

Il résultait de là que, dans l'intervalle d'une session à l'autre, le gouverneur pouvait garder les bills passés dans les derniers jours de la session et les approuver quand cela lui convenait, en laissant le public en suspens sur sa décision jusqu'à la session suivante.

L'amendement proposé oblige le gouverneur à faire connaître, dans les dix jours qui suivent l'ajournement d'une session, sa décision sur les bills qui sont dans le cas sus indiqués. Il doit ou approuver les bills ou publier dans le journal officiel son veto avec ses objections. Ce veto alors est examiné le premier jour de la session suivante. Si le gouverneur ne prend pas de décision dans les dix jours, le bill devient loi.

C'est là un amendement très sage et très utile et nous espérons qu'il sera adopté.

Théâtre de l'Opéra.

Les deux représentations de début de la compagnie française ont incontestablement prouvé qu'outre l'avantage d'un excellent ensemble, la troupe possède des artistes d'ordre, d'un mérite sérieux, ce qui nous promet une série de représentations fort intéressantes pour le public et—nous l'espérons—fructueuses pour la caisse de la compagnie.

L'interprétation de la spirituelle comédie de Sardou, *Nos Intimes*, n'a guère rien laissé à désirer. Chaque artiste nous a paru être bien à sa place. Les traits dont la pièce abonde, ont tous porté, les types ont été intelligemment rendus et il n'est pas jusqu'aux rôles secondaires qui n'aient été remplis d'une façon fort satisfaisante. Nous renouvelons nos compliments à MM. Dalbert et Mezières et nous ajouterons à ce que nous avons déjà dit de madame Lorniani et de M. Veniat, qu'ils ont rendu le dernier acte avec une grande vérité, de façon à faire partager aux spectateurs qui n'étaient pas dans le secret du dénouement, leur terreur à la pensée que le bon Caussade a pu se tuer. *Nos Intimes* doivent être repris en matinée, samedi prochain. La pièce fera certainement recette.

Si le public a franchement ri, samedi, des boutades de Tholozan, des lamentations de Marecat et des diverses équipées des intimes de Caussade, en revanche il a pleuré—nous allions dire de bon cœur—dimanche, en assistant au sacrifice et à la mort de Marguerite Gautier. Un public dont on a su tirer des rires et des pleurs de bon aloi, est un public désarmé et vaincu. Il sait, maintenant, que les éloges donnés par la presse de New York, aux artistes de la compagnie, étaient non des réclames banales, mais des appréciations justes. Il pourra donc accorder avec confiance à la troupe française un patronage libéral pendant les quelques semaines de son séjour ici.

Quelque justes que soient les critiques faites sur le choix du sujet de *La Dame aux Camélias* et sur l'invraisemblance des situations et des scènes, il y a une chose que vingt-cinq ans de succès ont surabondamment prouvé, c'est que l'auteur a su mettre dans le rôle de son héroïne l'expression d'un sentiment si vrai et si profond, d'une douleur si naturelle et si poignante que le public ne peut se soustraire à l'impression que produit la scène touchante du troisième acte lorsqu'elle est convenablement rendue.

Mme Juliette Clarence, qui avait déjà captivé son public dans les deux premiers actes par la grâce et la distinction de ses manières, le naturel de son jeu et de son débit, l'a, au troisième acte, complètement subjugué, empoigné, dirons-nous, pour employer une expression vulgaire mais juste. L'explosion de larmes qu'elle a provoquée est la meilleure marque d'approbation qu'une artiste puisse désirer. Le comble de l'art est d'arriver à faire disparaître toute trace d'efforts et d'études. Mme Clarence s'est si bien incarnée dans le type idéalisé de Marguerite qu'elle a rendu l'illusion complète. On oubliait la comédienne et on ne voyait plus que la courtisane élégante relevée par l'amour et grandie par le sacrifice. La scène de la mort a été très attendrissante. Nous nous associons sincèrement aux éloges que notre confrère du *Courrier des Etats-Unis* a adressés en si bons termes, à l'éminente artiste pour son interprétation de la *Dame aux Camélias*, éloges reproduits dans notre numéro de mercredi dernier. Quelle séduisante Frou-Frou doit faire madame Clarence, nous avons hâte de la voir dans cette autre personnification qui nous paraît merveilleusement convenir à son gracieux talent.

M. Veniat a beaucoup grandi dans notre estime par son interprétation du rôle d'Armand. Cet artiste n'est pas comme ces jeunes premiers qui payent beaucoup de mine par leur jolie figure ou la coupe de leurs habits, mais qui tiennent fort peu lorsqu'on les voit à l'œuvre. C'est un artiste sérieux qui sait comprendre et exprimer les diverses phases de la passion et trouver des accents vrais et communiquer au public son émotion. Ce n'est pas un amoureux élégant et séduisant, mais c'est un amoureux émouvant et entraînant ce qui vaut mieux dans le drame. M. Richez a fait preuve dans le rôle de Duval père d'une excellente tenue, de dignité et sa diction a été parfaite, bien qu'un peu plus d'émotion dans un certain moment eût dû former contraste avec la froideur obligée du personnage. Mme Renard dans le rôle de Prudence a su se faire applaudir.

Les autres rôles ont été bien tenus, et l'ensemble de la représentation ainsi que les détails de mise en scène, ne méritent que nos éloges.

Ce soir, *Frou-Frou* avec madame Clarence dans le rôle principal. La mort de Frou-Frou est entièrement différente de celle de Marguerite et l'on assure que l'habile comédienne n'y est pas moins remarquable.

THEATRE DES VARIETES.—Le comédien renommé John T. Raymond a obtenu hier beaucoup de succès dans le rôle du Colonel Mulberry Sellers, du drame de Mark Twain, "Il y a des millions." La pièce sera répétée toute la semaine. Demain, en matinée, on reprendra le Colonel Wiloughby.

BAL DE LA SOCIETE FRANÇAISE.—Nous rappelons à la jeunesse française et créole que c'est samedi prochain que doit avoir lieu le bal annuel de la Société Française de bienfaisance et d'assistance mutuelle. On sait que ces bals ont toujours été renommés par la franche gaîté et l'animation qui y règnent. Les personnes qui désirent des invitations pour dames doivent s'empresser d'adresser leurs demandes au comité qui siége le mercredi et le vendredi pour les examiner. On peut se procurer des billets en s'adressant aux directeurs dont la liste est dans nos colonnes à la seconde page. Le bal se donne à l'Opéra, comme nous l'avons déjà dit.

PAMPANOS.—MM. England, Tallon & Co., viennent de recevoir de magnifiques Pampanos parfaitement frais, qu'ils vendent aux étaux Nos 77, 78, 79 et 80 du marché français. On sait que dans cette saison le Pampano est le poisson de mer par excellence. Avis à ceux qui aiment les mets délicats!

Louisiane.

PERTE DU BATEAU A VAPEUR MINNIE AVERY.—Une dépêche de Franklin du 30 janvier, annonce que le bateau à vapeur *Minnie Avery*, parti le lundi précédent pour le bayou Têche, a heurté la rive en tournant dans le bayou Lorouisse, près du Little Atchalaya. Le choc a été si violent que le bateau a coulé et a chaviré sur le côté puis est allé s'échouer plus bas sur un radeau de bois flottants. Personne n'a péri, mais les passagers ont perdu tout ce qu'ils avaient à bord. Cet accident est arrivé jeudi. Le capitaine et l'équipage sont restés pour s'occuper du sauvetage. Le *Minnie Avery* appartenait à Price, Hine et Tupper.

Le *Meschacébé* annonce deux décès de citoyens connus de la paroisse St Jean Baptiste.

—Samedi, 22 janvier, à 2 heures du matin, est décédé en sa résidence à St-Jean-Baptiste, M. Théophile Becnel. Il a succombé, à l'âge de 49 ans, à une longue et douloureuse maladie. Depuis cinq ans environ, il était retenu dans sa chambre et condamné à l'immobilité par d'incessantes souffrances qu'il endurait avec une stoïque patience. Théophile Becnel exerçait la profession de marchand, et sa droiture était exemplaire. Tout le monde ici aimait et estimait cet homme de cœur, et la sympathie qu'il avait su inspirer s'est manifestée par la foule nombreuse et recueillie qui assistait samedi soir à la cérémonie funèbre. Le défunt avait épousé Mlle Léontine Haydel qui lui survit avec trois ou quatre enfants nés de cette union.

—Encore un décès, et celui-là causera un deuil public dans la paroisse. M. Pierre-Aimé Becnel est mort jeudi matin, 27 janvier, six heures du matin, à l'âge de 80 ans et 9 mois. Il était né le 26 avril 1795, de Pierre Becnel et Eve Haydel. Une maladie de cœur a renversé le vert et robuste vieillard, noble témoin d'un long passé. C'était un homme de bien que Pierre-Aimé Becnel; dans sa jeunesse, il avait servi son pays et avait combattu sous Jackson avec Norbert Perret, qui l'a précédé de quelques jours dans la tombe.

Il était président du jury de police avant la guerre, et, depuis le régime de la reconstruction, il vivait dans la solitude, enveloppé du manteau civique de l'intégrité qui faisait le fond de son beau caractère. Il a réalisé le type du planteur louisianais en ce qu'il avait de meilleur, comme droiture et cordialité. Quand une société tombe en vétusté et décadence comme la nôtre sous les coups redoublés de l'adversité, de tels hommes protègent la retraite et sauvent l'honneur. C'est, dans sa simplicité, une grande figure qui disparaît d'entre nous, et dont le souvenir ne s'effacera pas.

Nous avons visité le défunt à ses derniers jours, et la maladie ne lui avait rien enlevé de sa ferme intelligence et de son affectueuse bonté. Il est mort tout entier, comme tous nous devons désirer de mourir, faisant face sans peur au grand inconnu avec une conscience pure. Le vétéran de 1815 et l'ancien président du jury de police a été réuni jeudi soir, à cinq heures, à ses ancêtres qui dorment au cimetière de sa paroisse natale, suivi de nombreux amis, entouré du respect universel. Nous mêlons nos regrets sincères à ceux de sa famille.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le Whiskey Ring.

Il n'y a pas encore eu de révélations bien intéressantes résultant de l'enquête qui se poursuit actuellement relativement aux fraudes du "Whiskey Ring;" car le fait est certain, irrécusable, nous avons un "Whiskey Ring" à la Nouvelle-Orléans et nous n'avons rien à envier à St-Louis, sous ce rapport du moins.

Un nouveau nom a été ajouté à la liste de ceux qui sont accusés d'avoir fraudé le gouvernement, c'est celui de la raison sociale de Behan et Thorne.

Les procès commenceront prochainement devant le juge Woods et la Cour de circuit. En attendant, les détectives continuent leur œuvre et font des progrès.

Ils travaillent dans l'ombre, mais nous savons à peu près dans quelle direction la mine est creusée. Si nous ne craignions pas d'éventer la mèche, nous pourrions être plus explicite; mais il faut laisser faire les mineurs et attendre.

Nous garantissons qu'il y aura une explosion, et bientôt.

Jusqu'à présent, nous n'avons assisté qu'à une escarmouche entre tirailleurs envoyés en reconnaissance, qu'à un combat d'avant-postes, mais attendons les gros bataillons et la grosse artillerie.

Les différents accusés se sont présentés hier matin devant le juge Woods et ont été requis de fournir chacun un cautionnement de $5,000.

M. Mike Hahn a servi de caution à M. John Alexander, M. Joseph Lluis a rendu le même service à M. O. S. Coward, surintendant de la distillerie Casey, et M. Geo. Rice a répondu pour M. John F. Ryan.

Un fils qui veut tuer son père.

Dimanche soir, Mr Nicholas Grass, demeurant rue des Remparts No 263, était enfermé dans sa chambre avec son fils Joseph, âgé de dix-huit ans, auquel il reprochait sa conduite irrégulière depuis quelque temps. Il paraît que la morale de M. Grass déplaisait fort à son fils, car celui-ci a pris le parti de se débarrasser de son père en lui logeant tranquillement une balle dans la tête.

La scène s'est passée dans une chambre du premier étage. Au coup de pistolet les voisins sont accourus, et un Mr Bloss a arrêté le fils Grass, au moment où il se disposait à sortir, mais le misérable lui ayant dit qu'il y avait des voleurs dans la maison et qu'il courait avertir la police, il l'a laissé partir. Le jeune vaurien a disparu, et depuis ce moment on ne l'a plus revu.

On a trouvé Mr Grass avec une blessure assez grave à la tête et on s'est empressé de le conduire à l'hôpital de charité, où le docteur Smythe, appelé à lui donner les premiers soins, a jugé que son état était si critique qu'il a refusé de se prononcer.

Mr Grass ayant insisté pour qu'on le ramenât chez lui on s'est rendu à ses désirs.

Le malheureux père a raconté alors sa triste histoire. Son fils Joseph est employé comme garçon dans le café de Frerer, à l'encoignure des rues Crossman et Front. Sa conduite depuis quelque temps a été celle d'un jeune débauché de la classe inférieure.

Dimanche soir, M. Grass, qui est âgé de cinquante ans à peu près et qui est employé dans le poste de cigares, coin St-Charles et Gravier, a conduit le jeune chenapan dans sa chambre à coucher, et lui adressait des reproches véhéments, lorsqu'il a remarqué que Joseph glissait furtivement sa main derrière son dos.

Voyant qu'il était observé, cependant, il s'est mis en devoir de frotter ses jambes, et son père lui ayant demandé ce qu'il avait, il a répondu qu'il éprouvait des démangeaisons très vives.

Mr. Grass, ne soupçonnant pas que son fils pût avoir l'intention de l'assassiner, a continué à lui parler, en lui tournant le dos, quand tout à coup, il a entendu une forte détonation et a éprouvé comme un choc à la tête. Il a vu alors son fils, qui gagnait la porte de la chambre pour s'esquiver, et qui a disparu en lui criant: il y a des voleurs dans la maison.

Portant la main à son front, il l'a retirée pleine de sang, et ce n'est qu'alors qu'il s'est aperçu qu'il était blessé.

Il a fait quelques pas en chancelant pour rejoindre son fils, mais ses forces l'ont trahi et il s'est affaissé sur le plancher.

Sur une malle dans la chambre on a trouvé le pistolet qui a servi au parricide.

On ne peut expliquer cette audacieuse et infâme tentative d'assassinat autrement que par la simple raison, que Mr Grass père gênait Mr Joseph Grass fils, et que celui-ci a voulu s'en débarrasser à jamais, dans un moment de folie, espérons-le pour l'honneur de l'humanité.

Un voleur et deux receleurs arrêtés.

Vers trois heures et demie, hier après midi, un individu répondant au nom de François Edouard, ou Edouard François, a été arrêté, au No 13 rue Gasquet, accusé par W. H. Williams de tentative de vol avec effraction. On lui a donné un appartement au poste de police du troisième precinct, place Jackson.

V. Cartellier a été appréhendé au corps, au marché Français, accusé par P. Boyle de receler des objets volés.

E. Benjamin a été mis sous les verrous pour la même offense. Il est accusé par Mr. Richard Murphy de receler des objets volés.

Pickpocket arrêté.

Un pickpocket appartenant au sexe féminin a reçu un billet de logement, avant-hier, pour l'hôtellerie police du 3ème precinct. Cette voleuse est très notoire et on l'accuse de nombreux méfaits. Elle a été arrêtée rue du Canal par l'agent Harrigan de la police de sureté.

La passerelle du Bayou St-Jean.

L'inspecteur des ponts du Second District a visité hier la passerelle du Bayou St-Jean, qui est à peu près complètement détruite.

Nous espérons qu'il se mettra immédiatement à l'œuvre pour réparer le dégât qui a été commis.

Une hure de sanglier.

On a pu voir hier, au café du "Gem," une hure de sanglier. La bête, qu'on appellerait en terme de vénerie, un ragot, a été tuée par Mr Montreuil et un de ses compagnons, sur les bords d'un bayou non loin de la ville.

On ne voit pas souvent à la Nouvelle-Orléans, une hure de sanglier, et on s'arrêtait volontiers, hier, devant le Gem.

Une scène ignoble dans un char.

Dimanche soir, entre huit et neuf heures, trois voyous sont entrés, à l'encoignure de la rue Chippewa, dans le char No 43 de la ligne Annonciation. Il n'y avait d'autres passagers qu'une jeune dame accompagnée par deux hommes,—que l'on a la complaisance de qualifier de *gentlemen*, à la station de police où nous prenons ce rapport.

Les voyous ont tenu les propos les plus ignobles et ont insulté de la façon la plus grossière la pauvre femme, qui pouvait croire qu'elle serait protégée par les deux individus qui se trouvaient à ses côtés.

Ceux-ci n'ont pas eu le courage de la défendre, cependant, et il a fallu que le *driver* intervînt. Les voyous alors ont tiré des revolvers de leurs poches et ont menacé de tuer celui qui osait ainsi se constituer l'unique défenseur d'une dame. Le pauvre *driver*, qui n'était pas armé, se voyant seul, contre trois bandits, a arrêté son char et a sauté dehors pour aller chercher une arme et appeler à l'aide. La dame et les deux individus qui l'accompagnaient sont descendus également et ont disparu.

Se trouvant maîtres absolus du char, les trois voyous ont fouetté le mulet et se sont donnés le plaisir de le conduire au grand trot, jusqu'à la place Clay, où ils ont jugé qu'il était prudent de s'éclipser.

Le mulet a continué à trotter jusqu'à ce qu'arrivé à l'encoignure de la rue Philippe il s'est abattu et a été arrêté par des employés de la compagnie.

On se demande où était la police pendant ce temps!

Il nous semble que dorénavant toutes les compagnies de chemins de fer urbains devraient donner un revolver à leurs *drivers*, afin que ceux-ci puissent être en mesure de se défendre, dans le cas où ils seraient attaqués et dans le cas aussi où leur intervention deviendrait nécessaire pour empêcher les dames d'être insultées par des chenapans.

On ne peut pas compter sur la police, qui est toujours, ou presque toujours, invisible quand on a besoin d'elle; donc, il faut que les compagnies de chemins de fer urbains fassent leur propre police, sans cela une dame n'osera plus bientôt entrer dans un char, de crainte d'être exposée à des insultes et à peut-être pis que cela.

Perte d'une barge avec 3500 barils de charbon.

Vers huit heures, hier matin, le bateau Belle Darlington remorquait une barge chargée de charbon, lorsqu'en voulant passer la canonnière Canonicus, qui se trouve au milieu du fleuve, au pied de la rue Poydras, les officiers du remorqueur se sont aperçus que leur bateau était entraîné par le courant contre la canonnière et qu'une collision était imminente.

Ils ont donc coupé les amarres, abandonnant la barge à son malheureux sort. Celle-ci a frappé le Canonicus avec tant de force qu'elle s'est séparée en deux portions, coulant immédiatement, avec toute la cargaison.

La barge et le charbon appartiennent à M. Henry J. Matagnet, rue Commune No 167.

Le capitaine Ed. Moore, du bateau remorqueur, a déclaré qu'il ne pouvait pas éviter la collision, et qu'en coupant les amarres il a empêché que son bateau fût perdu en même temps que la barge.

Voleurs à l'œuvre.

Dans la nuit de dimanche des voleurs sont entrés dans le café de Mr Lucien Paysse, rue Bourbon à l'angle de la rue Toulouse, en coupant une vitre avec un diamant et en soulevant la barre qui fermait la porte à l'intérieur.

Les fripons ont emporté le tiroir dans lequel l'argent est déposé sur les marches de l'Opéra, mais ils ont dû être très désappointés, car dans ce tiroir il n'y avait que deux piastres et demie.

C'est risquer le pénitencier à trop bon marché!

TEMPERATURE.—31 Jan. 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	46	8
12 M.	68	20
3 P. M.	68	20
6 P. M.	64	17

Législature de la Louisiane.

Lundi, 31 janvier 1876.

SENAT.

Le Sénat a été appelé à l'ordre à midi.

M. Anderson présente une protestation de quelques citoyens de Brashear City contre le changement de nom de cette place.

M. Breaux donne avis d'un bill pour encourager l'élevage des abeilles et produire le miel.

La résolution jointe de la Chambre allouant $10,000 à l'asile des fous de Jackson, Louisiane, est passée en seconde lecture avec un amendement du comité judiciaire portant que l'allocation sera faite en mandats et considérée comme faisant partie des allocations de 1876. M. Blunt s'oppose à une troisième lecture, mais MM. White et Weber soutiennent la mesure qui est finalement adoptée.

La résolution pour la nomination d'un comité de trois chargé de rechercher s'il y a un employé du Sénat qui partage son salaire avec un sénateur, est adoptée finalement.

M. Kelly présente un bill pour rappeler la loi qui incorpore l'Hôpital des varioles de la Nouvelle-Orléans. Référé.

Après une séance exécutive et une courte discussion, le Sénat adopte finalement, par un vote de 17 contre 15, la résolution pour nommer un comité qui sera chargé de faire une investigation sur l'élection du sénateur West.

Communication est reçue de M. Hester, secrétaire du meeting de la salle St-Patrick, des résolutions adoptées par ce meeting sur la question du chemin de fer du Pacifique. Référé.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

L'appel nominal se fait à 1 heure moins vingt minutes et constate la présence de 87 membres.

M. Lowell dit que la Levée s'est rompue en deux endroits à Carrollton et que l'inondation menace Jefferson et la Nouvelle-Orléans. Il propose en conséquence une résolution enjoignant au comité des terres et levées de s'informer de ce qu'il y aurait à faire pour réparer et consolider la dite Levée. Adoptée.

M. Seeman présente une résolution enjoignant au comité judiciaire d'examiner les actes de l'administrateur des successions vacantes à la Nouvelle-Orléans. Adoptée.

La Chambre s'occupe de la résolution de M. Ray ordonnant qu'un comité de trois membres soit nommé pour examiner l'état des paroisses Est et d'Ouest-Féliciana, Est-Baton Rouge et Ste-Hélène, où les *régulators* exercent un contrôle absolu.

Mr. Pipes propose de nommer, pour composer, ce comité des représentants autres que ceux des paroisses sus mentionnées.

Mr. Ray fait un long discours à l'appui de sa résolution.

Mr. Hahn voudrait savoir si Mr. Ray se propose de se détacher du grand chef du parti républicain en Louisiane, William Pitt Kellogg.

Mr. Ray répond qu'il ne croit pas que Mr. Kellogg a rempli son devoir vis-à-vis du peuple, et lui, Mr. Ray, se détachera toujours du fonctionnaire, quel qu'il soit, qui manquera à son devoir.

M. Hahn ne voit pas le bien que peut causer l'enquête demandée par Ray. Si les membres désignés pour former le comité sont, comme ils devraient l'être, pris dans les deux partis, il y aura deux rapports opposés,—un rapport démocratique et un rapport républicain. Ces deux rapports seront discutés, et naturellement le parti dominant à la Chambre l'emportera. Il y a déjà trop de comités d'enquête. Sans doute, il y a lieu de faire des enquêtes, mais le temps nous manque. La Législature doit se préoccuper surtout de l'avenir de l'Etat; quant au passé, ce qu'il y a de mieux à faire c'est de l'oublier.

Le substitut de M. Pipes est légèrement amendé et passe.

Le bill pour restituer à la paroisse Jackson la portion du territoire qui en avait été détachée pour créer la paroisse Lincoln, est lu une troisième fois et passe par 69 voix contre 4, après une assez longue discussion.

Les résolutions votées par le meeting de St.Patrick's Hall, au sujet du chemin de fer du Pacifique sont reçues par la Chambre qui en ordonne l'insertion au procès-verbal.

Mr Billien présente une résolution invitant nos Représentants au Congrès à soutenir toute mesure qui aurait pour but de faire disparaître les obstacles qui gênent la navigation du bayou Lafourche et qui ont été placés par le gouvernement fédéral pendant la guerre de 1812-15.

Mr. Elliott présente une résolution ordonnant que les actes du conseil de direction des écoles publiques de la Nouvelle-Orléans seront soumis à une enquête. Adoptée.

La Chambre s'ajourne.

—57—

Affaiblissement du système vital.—La vie est chère à la plupart de nous, et ceux chez lesquels une faible santé la rend incertaine, seraient bien aises de la fortifier. Le meilleur conseil qui puisse leur être donné est d'employer ce souverain vivifiant qu'on appelle les "Hostetter's Stomach Bitters" et qui fortifie le sang en lui assurant une nourriture complète et qui est un excellent remède contre les maladies qui ont la cause principale de la faiblesse physique. L'indigestion, l'inactivité du foie, les désordres urinaires, les souffrances rhumatismales et beaucoup d'autres maux sont promptement conquis par ce tonique correctif sûr, prompt, et agréable, qui en outre, est un préservatif infaillible contre le frisson et la fièvre et contre tous autres désordres d'infection et qui combat les efforts de la fatigue et du mauvais temps en procurant un véritable soulagement aux personnes âgées et infirmes.

Marié, le 22 janvier, à la Cathédrale St-Louis, à 5 1/2 heures P. M., par le Révérend Père Roussel, JULES VERRET à Mademoiselle JEANNE WILLIAMINE TREME, tous deux de cette ville.

Marié, le 29 janvier 1876, à la Cathédrale St Louis, par le Rév. père Mignot, Mr JOHN PLAUCHE à Mlle LUCIE VREDENBURGH, tous deux de cette ville.

Pas de cartes.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré jeudi prochain, 3 février, à l'Eglise St.Augustin, à sept heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de MICHEL BORIE. Ses parents et amis sont priés d'y assister.

De la part de son épouse et de son frère J. P. Borie. 1er fév—2f

Entrepot de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS—Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIREES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couvertures de Tables et de Pianos
ETOFFES A RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yarde.
A. BROUSSEAU & SON.
28jan—3f PPDMJ

Société de Bienfaisance des Bouchers.—Réunion trimestrielle de cette Association le JEUDI 3 courant, à 6 heures et demie du soir à la salle habituelle au marché Poydras.
Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée.
La présence des membres est obligatoire aux assemblées générales. Soyez ponctuels. S. V. P.
Par ordre du Président,
LOUIS GREGOIRE, Secrétaire.
1Fev—3f

L'Union Française. Avis d'élection.—L'élection générale de 14 directeurs pour servir pendant l'année courante, aura lieu au siége de la Société, rue St-Louis No 9, le DIMANCHE 6 février de 10 h. A. M. à 2 h. P. M.
Le secrétaire:
1 fév—au 6 incl. J. B. MONDIEGT.

Bureaux du Louisiana Equitable Life Insurance company.—AVIS.—Le 14 du mois dernier, à l'assemblée (du mois de janvier,) des Directeurs de cette compagnie, il a été résolu de payer, à dater du 7 du courant, conformément à la charte amendée, l'intérêt annuel de CINQ POUR CENT pour l'année 1875, sur les actions primitives payées en plein.
WILLIAM HENDERSON, Secrétaire.
1 fév—10 L

GRUNEWALD HALL.
HANS VON BULOW,
le plus grand des pianistes.
MARDI, 15 Février 1876.
Une annonce donnera, plus tard, des détails complets. 1erfév

Pompanos!! Pompanos!!!
LES soussignés viennent de recevoir de magnifiques Pompanos, parfaitement Frais, qu'ils recommandent aux gourmets. On les trouvera au marché français, étaux Nos 77, 78, 79 et 80.
1er fév—7f. ENGLAND, TALLON & CO.

Demande
DANS UNE FAMILLE composée d'un monsieur et de sa femme, d'une jeune dame-allemande, anglaise ou française, pour tenir compagnie à la femme. Elle doit être bonne musicienne et bonne cantatrice. A la personne qui réunirait ces talents, on offrira une excellente maison. La meilleure référence sera donnée et exigée. S'adresser, par lettre à la poste, à la boîte 2454. On exigera des références.
1erfév—1f

☞ La fête de la Purification de la Ste-Vierge, étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis, à 7 heures, mercredi, 2 du courant.

Avis spécial.—Société "Nouveaux Lusitanos de Bienfaisance Mutuelle de la Nlle-Orléans".—Les officiers et membres de cette Société sont respectueusement notifiés de s'assembler à leur salle habituelle, rue Vieille Levée, entre Urruline et St-Philippe, AUJOURD'HUI, 30 janvier, à 4 heures de l'après midi.
L'objet de cette Assemblée extraordinaire est l'approbation d'un achat de propriété faite par le Conseil d'administration pour la Société.
Tous les membres qui ont à cœur la prospérité de la Société se feront un devoir d'y assister.
Par ordre du président, ENRIQUE PRETUS.
L. CIPRIANI, Secrétaire. 30janv—1f

Comité central démocrate conservateur de l'Etat.—Ce comité se réunira le JEUDI, 10 février, à sept heures du soir dans la salle P de l'Hôtel St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.
J. C. MONCURE.
Président de la convention des démocrates conservateurs de l'Etat. 27jan—

Jardinier.
LE soussigné désirerait se placer comme JARDINIER dans une famille particulière, en ville ou à la campagne. Il se contentera d'un très modique salaire. Il est muni de certificats qui attestent sa capacité, son zèle et sa probité. S'adresser à M. Sauldac, patron du restaurant No 10 rue Dumaine, entre Levée et Chartres.
JEAN DUBOIS, Jardinier français.
31janv—3f

En débarquement du navire AURORA de Marseille.
100 kegs OLIVES Verdales. En magasin, ex-Julia Ernestina.
PETITS POIS, CHAMPIGNONS, ASPERGES, FONDS D'ARTICHAUX, HARICOTS VERTS, THON A L'HUILE, MOUTARDE, MACARONI, SAUCISSONS DE LYON, CHOCOLAT MENIER, SAFRAN DU GATINAIS.
Vins des caves du Grand Hôtel de Paris de MM. Pierre Chabanneau & Cie.,
LUDON MEDOC, ST-ESTEPHE, CHAU. POMYS, MOUTON D'ARMAILHACQ, CHATEAU LEOVILLE, PALMER, GRAVES SUPERIEUR, SAUTERNE, CHAU. LATOUR BLANCHE,
VINS FINS en barriques de la même maison.
A vendre par M. A. NADAL,
30jan—7f. 51 Vieille-Levée.

En débarquement des navires Ste-GENEVIEVE, et AURORA, du vapeur TEXAS, et en magasin:
Champagne de la célèbre marque **GEORGE GOULET & Cie., Reims.**
200 paniers, grandes et demi-bouteilles,
50 caisses Liqueurs assorties et Anisette Lafanrie,
50 paniers Anisette, M. Brizard et Roger,
50 caisses Olives farcies et Anchois à l'huile,
200 " Sardines en 1/4 et 1/2 boites,
10 " sans arrêtes Lemarchand,
50 " Eau de Vichy,
500 " Vins fins de la célèbre marque Cruse & fils frères, de Bordeaux,
50 caisses Fromage de Hollande,
12 quarts et huitièmes Genièvre de Hollande,
20 paniers, de 25 grandes et 50 1/2 bouteilles Champagne Carte Blanche et Roederer,
A vendre par PAUL GELPI & BRO.,
30jan—3f 41, rue Vieille Levée ou Decatur.

Le Docteur Ferrière
ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Consultations: de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 20nov—1an.

LEGAL TENDER. LEGAL TENDER.

CIGARES! CIGARES!!
TABAC DE LA NOUVELLE RECOLTE
M. M. R. FERNANDEZ a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'arriver de la Havane avec un grand stock de CIGARES qu'il a choisis lui-même sur place et qui sont faits du tabac de plus fin de la nouvelle récolte. Il citera entre autres la célèbre marque LEGAL TENDER, dont sa maison, Fernandez & Villa, a seule l'agence, ainsi que les marques suivantes: Vitesela, Corona, Is..., timidad, Excepcion, Majagua, Figaro, Cabañas, &c., &c.
REGALIA comme il faut,
REGALIA BRITANICA,
REGALIA DEL REY,
REINA VICTORIA,
VICTORIA de COLON,
PONTES,
CONCHAS FINAS,
REINETAS,
PRINCESAS,
OPERAS,
&c. &c. &c.
Aussi: Grand choix de CIGARETTES des meilleures marques.
Ces Cigares et Cigarettes seront vendus au détail au prix du gros.
Fernandez & Villa,
Coin Douane et Royale.
20 nov—3m

Positivement la dernière semaine
—DE NOTRE—
Grande vente pour écouler le stock
—DE—
MARCHANDISES SECHES.
C'EST positivement la dernière semaine de notre grande vente pour écouler notre stock de marchandises sèches.
Il n'y aura pas de notre faute si notre clientèle et le public ne profitent pas de l'occasion d'acheter de bons articles à bien au-dessous de leur valeur.
M. L. BYRNE & Co., Au No. 163 de la rue du Canal.
30 janv—3f. DMJ.

L'ARGENT
se gagne et plus vite et plus aisément en spéculant dans les actions, dans Wall street, que d'aucune autre manière. MM. Frothingham & Co., banquiers, 12 Wall street, ont payé à leurs clients, dans les trente derniers jours, au-delà de $450,000. Ils ont plus de 3000 clients, qui habitent différentes parties du monde. Leur popularité vient de ce qu'ils agissent honnêtement envers qui leur confient leurs intérêts. Ils placent des sommes qui varient de $10 à $50,000 et s'occupent, promptement et avec la même attention, des petits et des forts montants. Grâce à un capital aussi considérable, ils peuvent, fréquemment, contrôler les taux de certaines actions, et réalisent conséquemment d'énormes gains pour leurs clients. Ils envoient, gratis, un rapport hebdomadaire aux personnes qui désirent spéculer; demandez le.—"Pittsburgh Commercial" du 14 janvier 1876.
S'adresser à ALEX. FROTHINGHAM & CO., Banquiers et courtiers, 12 Wall st., N. Y.
30 janv

Procurez-vous sans retard,
UN EXEMPLAIRE DU
Directory de la Ville, de SOARD, pour 1876.
Chaque exemplaire est accompagné d'une carte de la ville et d'un guide. Le prix est de $6. En vente chez les éditeurs et les principaux marchands de fournitures de bureaux.
L. SOARDS & CO., éditeurs, Au No 5 du Commercial Place.
29 janv—6fPP

En débarquement du navire italien AURORA, de Cette et Marseille.
100 barriques vin de BANDOL
103 " " CETTE
100 " " ROUSSILLON
143 quarts PORTO différentes marques.
132 " SHERRY F. VALLETTE.
500 paniers HUILE D'OLIVE—JAMES PLAGNIOL.
250 " HUILE D'OLIVE A. PUGET.
500 caisses SAVON de CASTILLE.
500 " VERMOUTH NOILLY PRAT & Co.
200 " PICARD.
300 " MEICHLEMBURG.
60 boucauts AMANDES de TARRAGONA, PROVENCE et LANGUEDOC.
NOIX de GRENOBLE.
600 paniers OIGNONS.
A vendre par U. Marinoni, 69 Vieille-Levée.
29janv—6f

☞ Les consignataires par le navire italien AURORA, capt. Adorno, venant de Cette et Marseille, sont priés de faire leurs entrées en douane et de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée au PICAYUNE TIER, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la levée.
U. MARINONI, 69 Old Levee.

☞ Ni le consignataire, ni le capitaine du navire italien AURORA, venant de Cette et Marseille, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire.
U. MARINONI, 69 Old Levee.
29janv—3f

Société Culinaire philantropique de la Nouvelle-Orléans.
AVIS! Des propositions cachetées seront reçues au No 127 rue des Remparts, jusqu'au 1er février 1876 pour la location de la barre, du vestiaire, et du privilége de la vente des vins du Restaurant, pour le GRAND BAL COMPLIMENTAIRE donné par la SOCIETE CULINAIRE le 12 février à la salle de l'Exposition.
Les offres devront être faites pour chaque objet séparément.
Le Secrétaire E. B. CHAZOT. 30 jan—2t

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs du Southern Syrup, Cordial and Liquor Manufactory, M. JEAN CAZEBONNE a été élu président, à l'unanimité, pour remplir la vacance occasionnée par la démission de M. P. Pons.
JOSE BARNES, Secrétaire.
N. O., 24 janvier 1876. 25janv—1m

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
168......RUE DU CANAL......168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de TAPIS VELOURS ET BRUXELLES, TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN, TOILES CIREES, NATTES COCO ET ROTIN, STORES ET CORNICHES, ETOFFES A RIDEAUX — TERRYS, REP BROCHE.
A un bon marché extrême, au comptant.
15oct—6m

STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE. POUR FAIRE DE BELLES RECOLTES, EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE.

LE MEILLEUR DES ENGRAIS DU SUD.
ENGRAIS DE STERN
SUPER PHOSPHATE D'OS ET OS PURS PULVERISES.

En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.

Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à tous les agents qui servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud; ils en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.

Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.

Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour faire un super Phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.

C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement qu'on l'essaie puis qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous les noms d'engrais, de guano, &c.

Voici nos prix sur la base du comptant (ou de billets acceptés en ville à satisfaction):
Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres...... $65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres...... $45
Dans des sacs de 200 livres, net.

Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.

Nos facilités pour la fabrication du **NOIR ANIMAL, DES ACIDES SULFURIQUE, NITRIQUE ET MURIATIQUE SONT INCOMPARABLES.**

Nous les signalons à l'attention des acheteurs.

LA FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.

L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux.

No 14 de la rue de l'Union.
C. M. SORIA, Président.
PAUL ROBELOT, Secrétaire et Trésorier.
J. J. MEYER, Agent Général.
27janv—6m

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 290 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Julia.

ADOLPH MARKS. GUSTAVE MARKS. L. E. CAIN.

MARKS BROS & CO.,
IMPORTATEURS
—ET—
Marchands Commissionnaires
—DE—
MARCHANDISES SECHES ETRANGERES,
VINS, LIQUEURS, GROCERIES, &C., &C., &C.
Au No. 41 de la rue des Magasins,
(Au premier.)

Ont reçu par les derniers arrivages de Bordeaux, de Marseille et d'autres ports étrangers et offrent, aux plus bas prix du marché,—en Douane et en dehors de la Douane,—les marchandises suivantes:
500 caisses Sardines à l'huile,
250 boîtes Absynthe "E. Pernod,"
250 boîtes Vinaigre "J. Cossat,"
100 barils do do
120 boîtes Vinaigre "Jonneau Fils,"
330 1/8 pipes Cognac, O. Dupuy & Co., Martell & Co., J. Robin & Co.
150 caisses Cognac, O. Dupuy & Co, Gautier Père, J. Hennessey & Co., J. Robin & Co.
150 paniers Champagne, Carte Blanche et Noire, T. Roederer & Co.
150 caisses do do J. Mumm & Co.
200 boîtes Kirsch, Dubied Père et Fils,
40 do Peppermint,
300 do Vermicelli,
250 do Macaroni,
500 do Vermouth, Noilly Prat & Co.
200 do do Meckelemburg,
10 caisses Saucissons de Lyon,
400 paniers Huile Douce, grandes et demi bouteilles, J. Plagniol,
500 paniers do do Possel Fils,
200 caisses do Salade do
60 barriques Burgundy Port,
50 barils Vin de Malaga,
60 paniers Bouteilles à vins,
60 colis Paille à bouteilles,
240 barriques Vin Rouge, St-Emilion,
240 do do Margaux, Medoc,
200 1/2 do Vin Blanc Graves,
100 caisses Fruits assortis, au jus et à l'eau-de-vie,
120 boîtes do Capres,
500 caisses Vin Rouge, Grand Vin Medoc,
500 do do Domaine du Pou,
500 do do Domaine de la Tour,
250 do do St Emilion, 1868,
100 do Vin Blanc, Graves,
15 boucauts Prunes Sèches,
100 boîtes Olives,
50 do Anchois désossés,
30 do Moutarde,
50,000 Bouchons assortis,
50,000 Capsules pour bouteilles,
30 caisses Pruneaux en bocaux de grosseurs assorties,
30 boîtes Vins d'Italie du Vésuve, Lacrima Christi, Falerne, rouge et blanc, Capri, rouge et blanc, Malvasia, Greco, Muscato, Marsala,
150 boîtes Macaroni d'Italie, Jus de Cerises,
300 caisses Liqueurs françaises assorties, de E. Lafaurie Fils, comprenant Curaçao, Marasquine, Cacao, Vanille, Pousse Café, Chartreuse, &c., &c.
250 caisses Cognac, Jules Bellots & Co }
100 do do Cloche, 1828 do }
100 do en carafons do } Seuls agents pour la Louisiane, le Texas et le Mexique.
200 do cherry noir, do }
50 1/8 pipes Cognac 1789 do }

Nous avons en magasin et recevons, par chaque arrivage d'Europe, un grand stock de Marchandises Sèches étrangères, choisies et de saison, des "Notions" et des articles de fantaisie de toute espèce, pour le commerce de la ville et celui de la campagne.

Nous avons aussi—en Douane—un choix de toute espèce de Marchandises sèches étrangères et d'articles de fantaisie qui conviendraient aux marchés du Mexique et des Antilles.

Nous les vendrons à bon marché et à des conditions raisonnables.

MARKS BROS. & CO., Au No 41 de la rue des Magasins.
12 jan—1m Au premier.

Département des Améliorations.
Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 29 janvier 1876.
DES propositions cachetées seront reçues, au Département des Améliorations, jusqu'au vendredi, 4 février, à midi, pour la construction d'une cloison destinée à protéger la Levée, au pied de la rue Burdette, près Carrollton, conformément au plan et au cahier des charges déposés au bureau du voyer de la ville.
F. A. BURKE, Administrateur des Améliorations.
30 janv—3f

AVIS IMPORTANT
Aux Marchands et aux hommes d'affaires.
Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,
Si vous voulez un travail propre et bien fait,
Si vous tenez au bon marché,

PRINTING EUREKA OFFICE NATCHEZ STREET.

J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.
A. M. MILLER, Propriétaire.
27jan—3m

139.......Rue de Chartres.......139
C. ROUYER,
NIKELAGE,
Argenture, Bronze, Horlogerie, Bijouterie, Lunettes,
REPARATIONS DE TOUTES SORTES.
4 janv—3m DMaJ.

C. E. Girardey,
CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIETES FONCIERES, ACTIONS, &c.
Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.

Samedi, 5 février—Pour la succession de feu Cornelius McCormick—la grande propriété qui forme l'encoignure N. O. des rues Constance et Melpomène.
Le grand magasin et maison formant l'angle S. E. des rues Carondelet et Girod.
Le cottage en bois formant le coin S. E. des rues Rousseau et Adèle. La maison en bois No 310 de la rue Conti entre les rues Roman et Derbigny.
La maison en bois et à étage, No 120 de la rue Terpsichore, après le coin de la rue Constance. Le cottage double, en bois, No 139 de la rue Seconde, entre les rues Laurel et Constance.

Samedi, 12 février—Les deux magasins et maisons en briques et à étage, Nos 21 et 23 de la rue Vieille-Levée, près la rue Esplanade et le marché français.
La maison en briques et à étage No 127 de la rue du Quartier, entre les rues Bourgogne et Dauphine.
Un cottage double vis-à-vis de la place Washington, No 60 de la rue des Français.
La maison basse, en bois, Nos 124 et 126 de la rue Ste-Anne, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Cinq beaux terrains pour bâtir dans la rue du Canal, entre les rues Dorgenois et Rocheblave. Quatre terrains dans la rue du Canal, entre les rues Dorgenois et Broad. Cinq terrains dans la rue Conti, entre les rues Rochblave et Dorgenois.
Le magasin en briques et à trois étages, No 40 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Douane et Bienville.

Samedi, 19 février.—Pour la succession de feu John T. Beckmann, la propriété bien connue sous le nom de "George's Coffee House", à l'angle des rues Seconde et Water.
La maison en bois et à étage, No 70 de la rue Race, entre les rues St Jean-Baptiste et Religieuses.
De consentement, pour payer une hypothèque—vente sans limite—Le magasin en briques et à trois étages, No 26 de la rue Natchez, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas.
L'agréable maison basse et à mansarde, No 164 de la rue des Ursulines, entre les rues Remparts et St-Claude. La grande maison à deux corps de logis, No 173 de la rue Marais, entre les rues Dumaine et Ste-Anne. La maison basse en bois et la maison en briques et à étage, No 275 de la rue St-Claude près l'Eglise St-Augustin, entre le Chemin du Bayou et la rue des Ursulines. Six maisons en bois formant le coin N. O. des rues Claiborne et Dumaine.
La maison en bois et à étage, avec jardin, No 408 de la rue Prytania, dans un des plus charmants quartiers du Quatrième District.
Le magasin et maison en briques et à quatre étages, No 242 de la rue Royale, entre les rues Claiborne et Derbigny.
Pour la succession de Catherine McMahon—La maison en bois et à étage, rue Commune, entre les rues Claiborne et Derbigny. La grande et agréable maison cottage sur deux terrains dans la rue Rousseau, entre les rues Seconde et Troisième.
Jeudi, 24 février—Pour la succession de feu [illegible], l'habitation sucrière "Bo..." en état d'être exploitée, située à 42 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve, dans la paroisse Plaquemines.
Les habitations sucrières "Victoria" et "Vieux..." au complet, situées dans la belle section du Têche, paroisse Ste-Marie, près les villes de Pattersonville et à 3 milles de la ville de Brashear. Vente à de longs termes et avec conditions faciles.
Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.
—

J. MANDIN & Cie.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - - - Nouvelle-Orléans.
— SEULS AGENTS DU —
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGENE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Salis Fils,
Chateau de France de P. Bruyère,
Graves d'Ambarès, Duclos Frères, &c., &c.
22 déc—1an

GRANDE EXHIBITION
44 - - - - - - RUE ST-CHARLES - - - - - - 44
Vente d'arbres, arbrisseaux et arbustes tant fruitiers, forestiers que d'agrément.
Ce qu'il y a de plus remarquable, provenant des cultures versaillaises.
Parmi les nombreuses collections exposées l'amateur trouvera un grand choix de ... nouvelles et les plus riches variétés cultivées jusqu'à ce jour, toutes en sujets ...
Une grande quantité d'arbres fruitiers à fruit énorme et d'un goût exquis, avec échantillons ... naturels; parmi lesquels se trouvent des poires de 5 à 6 livres pièce. On recommande ... les Groseilliers et Framboisiers de l'Olsans à très gros fruit produisant toute la bonne saison ... perge du Caucase bonne à manger trois mois après la plantation.
Aussi des oignons et graines de fleurs de toute espèce importés par
J. B. MARTIN,
Membre et représentant de la Société.
23janv—1mDMarJ

HEBERT & CIE.,
(MAISON FONDEE EN 1835.)
59 - - - - RUE DE CHARTRES - - - - 59
(COIN BIENVILLE.)
LIBRAIRIE FRANÇAISE,
Articles pour Bureaux.
Abonnements à tous les Journaux
DE MODES, DE SCIENCES, &C., &C.
L'Illustration, le Monde Illustré, Livres et articles pour Ecoles,
CARTES A JOUER, DOMINOS, DAMIERS, LOTOS, BOSTONS.
40,000 Rouleaux de Papiers Peints,
A VENDRE A UN RABAIS CONSIDERABLE.
CABINET DE LECTURE.
25 déc—2m MJD

FINE WINES, COGNAC, OLIVE OIL,
SEIGNOURET FRERES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX
COGNAC. HUILE D'OLIVE VIERGE.
FINE CHAMPAGNE,
Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St.-Julien, Fleirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Bommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers.—A. Lanata,—Schmidt & Ziegler,—Smith Bros & Co.,—E. J. Hart & Co.,—Clark & Meader,—Ernest C. Villeré,—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1 an

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:
BOIS DE CHENE, FRENE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CEDRE, PIN BLANC, CYPRES, PLANCHES A PLANCHERS ET PLAFONDS, PLANCHES ..., RES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRE; PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, ... CHARGE DE SCIER, SUR COMMANDE: JANTES, FLECHES DE CHARRETTES ...
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Crossman, ... au-dessous de la rue du Canal.
26 déc—3m D.M.J.

[illegible] PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TOILETTE, MEDICAMENTS PATENTES, Français, Anglais et Américains, EAUX MINERALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD,
68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
16mai—1an

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à planchéier, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et à peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boîte 936 du Bureau de Poste.

H. CLOSTERMANN & BAYLE,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES,
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en ... aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.
11 sept—1an.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 31 JANV.—CLASSE No 25.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
65	36	35	29	37	27	54	60	10	30	8	75	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature ce 31 Janv. 1876.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Bal des Garçons Restaurateurs.
LA barre et le vestiaire pour le bal annuel que doivent donner les Garçons Restaurateurs le 19 février, seront vendus au plus offrant. Les soumissions cachetées ... dans ce but, jusqu'au 10 février, ... Léon Martin, au coin des rues Conti et Bourbon.
13janv au 10fév—PP.

M. Maurice Barnett,
No 28, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.
A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il se charge de Prêts sur hypothèque, Achat et Vente de Propriétés, Locations, Collections, &c.
Le Paiement des Taxes ... ainsi que les licences de ville et d'Etat ... d'une attention toute particulière ... plus libéral.

AU PUBLIC.
Chaussures! Chaussures!
Grands sacrifices
LE magasin de P. CASAUBIEILH, coin Dumaine et Dauphine, sera transporté, le 1er Février, encoignure Royale et Ste. Anne.
P. Casaubieilh profite de cette occasion pour annoncer à ses amis et au public en général qu'il offre en vente tout son stock au-dessous du prix coûtant afin de faire place aux grandes consignations qui doivent arriver pour l'ouverture de son nouveau magasin.
15 jan—1m

Spécialité pour le Louage
DES services de table pour repas, soirées, etc., etc., ... que vaisselle, verres, nappes, ... tres. Service complet en ... ce. Conditions ... sivement réduites qui ...
Chez C. ROUYER.
4 jan—3m DMaJ Enc. Toulouse et Chartres.

BLACKMAR & FINNEY.
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS ORGANS & MUSIC.

CARBONICO-PHOSPHATED COD LIVER OIL
U. S. PATENT.
L'ACIDE CARBONIQUE
... phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETE et sa FRAICHEUR et la rend plus AGREABLE et plus DIGESTIBLE.
C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES rancissant facilement.
A vendre par tous les droguistes.
Renseignements et ordres à A. JAS, Droguiste 163 Chartres, N. O.
Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie.
18jan—3m

Avis Important.
A. BONNET
65......RUE ROYALE......65
FAIT savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaire il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.
Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit.
Il entend remercier ses clients en leur offrant à chacun un bargain.
15déc—3m

Grocerie à vendre.
GROCERIES.
Une GROCERIE bien achalandée, faisant de bonnes affaires, et située dans un des meilleurs quartiers du 3ème District.
S'adresser à J. MANDIN & CO., 57 Decatur.
20janv—1m